

Procédure d'accompagnement d'un étudiant ou d'un membre du personnel malade

Site Anneessens

1. Avertir le secouriste qui est présent :
 - Zorha BOUDESSEKOURI - 02/551.57.21 - Accueil
 - Ahlem BAOUAB - 02/551.57.20 - Accueil
2. S'il n'y a pas de secouriste présent sur place, seule une autre personne peut accompagner le malade.
3. Le secouriste ou l'accompagnant demande, à la loge ou à l'accueil, la clé du local de secours 003 bis.
4. Le secouriste ou l'accompagnant installe le malade dans le local médical et aère l'espace.
5. Le secouriste ou l'accompagnant procède à l'hygiène des mains avant et après tout acte médical, met un masque, la visière et des gants si suspicion de contamination bactérienne ou virale.
6. Au besoin, le secouriste ou l'accompagnant prend la température du malade.
Si une urgence est constatée, le **112** est appelé.
7. Indiquer dans le registre des premiers secours, le nom de la personne, la date et le numéro de téléphone ou de GSM, la température et les symptômes.
8. Les parents ou la personne de contact seront appelés afin de venir rechercher la personne malade.
9. L'accueil sera prévenu d'un éventuel appel au 112 et/ou de la venue d'un proche du malade (02/551.57.20 ou 21).
10. Quand la personne de contact arrive, prévenir le secouriste ou l'accompagnant afin que le malade puisse être accompagné jusqu'à l'entrée.
11. Le secouriste ou l'accompagnant demandera ensuite au personnel technique de bien vouloir assurer le nettoyage du local.
12. Le feedback de la situation sera envoyé à Marie PETEAU afin que l'éventuel suivi avec le PSE, le SICPT et le malade puisse être assuré.

Procédure d'accompagnement d'un étudiant ou d'un membre du personnel malade

Site Brugmann

1. Tous les enseignants de Brugmann sont formés pour faire les premiers secours
2. Avertir une personne de service à la loge - 02/474.56.00 ou 02/477.28.16 pour ouvrir le local de secours qui se trouve au rez-de-chaussée en face du secrétariat.
3. Une seule personne peut accompagner le malade.
4. Le secouriste ou l'accompagnant installe le malade dans le local médical et aère l'espace.
5. Le secouriste ou l'accompagnant procède à l'hygiène des mains avant et après tout acte médical, met un masque, la visière et des gants si suspicion de contamination bactérienne ou virale.
6. Au besoin, le secouriste ou l'accompagnant prend la température du malade.
Si une urgence est constatée, téléphoner, à partir de la loge, au **2288** au CHUB et si pas de réponse au **112**.
7. Indiquer dans le registre des premiers secours, le nom de la personne, la date et le numéro de téléphone ou de GSM, la température et symptômes.
8. Les parents ou la personne de contact seront appelés afin de venir rechercher la personne malade.
9. La loge sera prévenue d'un éventuel appel au 112 et/ou de la venue d'un proche du malade (02/474.56.00 ou 02/477.28.16).
10. Quand la personne de contact arrive, prévenir le secouriste ou l'accompagnant afin que le malade puisse être accompagné jusqu'à l'entrée.
11. Le secouriste ou l'accompagnant demandera ensuite au personnel technique de bien vouloir assurer le nettoyage du local.
12. Le feedback de la situation sera envoyé à Marie PETEAU afin que l'éventuel suivi avec le PSE, le SICCPT et le malade puisse être assuré.

Procédure d'accompagnement d'un étudiant ou d'un membre du personnel malade

Site Palais du Midi

1. Avertir le secouriste qui est présent:
 - Elena CASTILLO JIMENEZ LUZ - Concierge – 02/279.58.24 ou 0490/14.22.03 - Loge
 - Mikail MALCIKAN au 02/279.58.23 - Local 140-141, 1^{er} étage
 - Marc HAMELRIJCKX au 02/279.57.50 - Local 204, 2^e étage
 - Marie PETEAU - 02/279.58.06 - Local 133, 1^{er} étage
2. S'il n'y a pas de secouriste présent sur place, seule une autre personne peut accompagner le malade.
3. Le secouriste ou l'accompagnant doit téléphoner à la loge au 02/279.58.24 et demander que le local secouriste (local 148b – 1^{er} étage) lui soit ouvert.
4. Le secouriste ou l'accompagnant installe le malade dans le local médical et aère l'espace.
5. Le secouriste ou l'accompagnant procède à l'hygiène des mains avant et après tout acte médical, met un masque, la visière et des gants si suspicion de contamination bactérienne ou virale.
6. Au besoin, le secouriste ou l'accompagnant prend la température du malade.
Si une urgence est constatée, le **112** est appelé.
7. Indiquer dans le registre des premiers secours, le nom de la personne, la date et le numéro de téléphone ou de GSM, la température et les symptômes.
8. Les parents ou la personne de contact seront appelés afin de venir rechercher la personne malade.
9. La loge sera prévenue d'un éventuel appel au 112 et/ou de la venue d'un proche du malade (02/279.58.24).
10. Quand la personne de contact arrive, prévenir le secouriste au 02/279.58.06 ou l'accompagnant afin que le malade puisse être accompagné jusqu'à l'entrée via l'ascenseur.
11. Le secouriste ou l'accompagnant demandera ensuite au personnel technique de bien vouloir assurer le nettoyage du local.
12. Le feedback de la situation sera envoyé à Marie PETEAU afin que l'éventuel suivi avec le PSE, le SICCPT et le malade puisse être assuré.

Procédure d'accompagnement d'un étudiant ou d'un membre du personnel malade

Site Rouppe

1. Avertir le secouriste qui est présent :
 - Danielo DI BARI - Personnel de service - 02/504.09.63 - Loge
 - Samia HLIMI NACER - 02/504.09.60 - secrétariat, 1^{er} étage
2. S'il n'y a pas de secouriste présent sur place, seule une autre personne peut accompagner le malade.
3. Le secouriste ou l'accompagnant demande au secrétariat (02/504.09.60) la clé du local 1.1.10 situé au 1^{er} étage.
4. Le secouriste ou l'accompagnant installe le malade dans le local médical et aère l'espace.
5. Le secouriste ou l'accompagnant procède à l'hygiène des mains avant et après tout acte médical, met un masque, la visière et des gants si suspicion de contamination bactérienne ou virale.
6. Au besoin, le secouriste ou l'accompagnant prend la température du malade.
Si une urgence est constatée, le **112** est appelé.
7. Indiquer dans le registre des premiers secours, le nom de la personne, la date et le numéro de téléphone ou de GSM, la température et symptômes.
8. Les parents ou la personne de contact seront appelés afin de venir rechercher la personne malade.
9. La loge sera prévenue d'un éventuel appel au 112 et/ou de la venue d'un proche du malade (02/504.09.60).
10. Quand la personne de contact arrive, prévenir le secouriste ou l'accompagnant afin que le malade puisse être accompagné jusqu'à l'entrée.
11. Le secouriste ou l'accompagnant demandera ensuite au personnel technique de bien vouloir assurer le nettoyage du local.
12. Le feedback de la situation sera envoyé à Marie PETEAU afin que l'éventuel suivi avec le PSE, le SICCPT et le malade puisse être assuré.

Procédure d'accompagnement d'un étudiant ou d'un membre du personnel malade

Site Terre-Neuve

1. Avertir le secouriste Mohamed Habib BOUAD (02/545.03.00) si celui-ci est présent.
2. S'il n'y a pas de secouriste présent sur place, seule une autre personne peut accompagner le malade.
3. Le secouriste ou l'accompagnant installe le malade à la loge (local de secours) et aère l'espace.
4. Le secouriste ou l'accompagnant procède à l'hygiène des mains avant et après tout acte médical, met un masque, la visière et des gants si suspicion de contamination bactérienne ou virale.
5. Au besoin, le secouriste ou l'accompagnant prend la température du malade.
Si une urgence est constatée, le **112** est appelé.
6. Indiquer dans le registre des premiers secours, le nom de la personne, la date et le numéro de téléphone ou de GSM, la température et les symptômes.
7. Les parents ou la personne de contact seront appelés afin de venir rechercher la personne malade.
8. La loge sera prévenue d'un éventuel appel au 112 et/ou de la venue d'un proche du malade (02/545.03.00).
9. Quand la personne de contact arrive, prévenir le secouriste au 02/279.58.06 ou l'accompagnant afin que le malade puisse être accompagné jusqu'à l'entrée.
10. Le secouriste ou l'accompagnant demandera ensuite au personnel technique de bien vouloir assurer le nettoyage du local.
11. Le feedback de la situation sera envoyé à Marie PETEAU afin que l'éventuel suivi avec le PSE, le SICCPT et le malade puisse être assuré.